

n'est pas difficile de nous convaincre, assurément, que le pénible retard économique qui a caractérisé les rapports de la région de l'Atlantique avec le reste du Canada, devient plus pénible encore, car, en fait, les lacunes ne sont pas comblées. Nombre d'indices économiques nous le révèlent que trop clairement. Le document extraordinaire qui a été publié récemment est, bien entendu, le deuxième exposé annuel du Conseil économique du Canada.

En face de la disparité grandissante avec le reste du pays et étant donné les 100 millions de dollars qui avaient été affectés antérieurement, je ne suis guère content de la désignation d'un montant de 50 millions. J'ai noté ce que le ministre a dit quant au retour fréquent de cette mesure devant le Parlement, mais maintenant que l'Office d'expansion économique de la région atlantique a été lancé, que son personnel a été modifié, que les membres du Bureau ont acquis de l'expérience—et je me joins à mon collègue de Kings pour leur rendre hommage, car M. Weeks et les autres sont des hommes très compétents—et que l'Office a démontré son efficacité, j'estime le montant de 50 millions de dollars insuffisant en face des besoins grandissants de la région atlantique. Je serais beaucoup plus heureux si l'on avait attribué le même montant que celui qui avait été affecté lorsque le gouvernement actuel a pris le pouvoir. Nous n'avons pas fixé de plafond sur le montant quand nous tenions les rênes du gouvernement.

● (4.30 p.m.)

Je pense que le ministre est désireux de voir la mesure franchir cette étape, et nous sympathisons tous avec lui. J'aimerais qu'il nous démontre à l'aide d'un exemple, un projet typique qui, selon le libellé du projet de résolution, serait «entrepris ou financé» par l'Office. J'ai essayé de songer à certains projets qui pourraient vraisemblablement être compris dans les deux dernières lignes et demie du projet de résolution. Je dois répéter que la somme de 50 millions de dollars est insuffisante. Il est impossible de remédier aux injustices économiques qui sévissent depuis des générations avec 50 millions de dollars, et Dieu sait qu'il y a eu des griefs dans les provinces de l'Atlantique. J'espère que le ministre ne me dira pas encore une fois que ma fortune est si grande que je méprise un million de dollars, parce que je ne me rangerais jamais du côté de ceux qui disent: «qu'est-ce qu'un million»? Un million de dollars représente une somme importante, minime si on l'utilise au soulagement des grands fardeaux et des injustices traditionnels dans notre région. J'aurais es-

péré une affectation de 100 millions de dollars et j'espère que cette somme relativement faible ne causera pas de dépression dans nos régions.

La création de l'Office et la mise en œuvre de divers autres projets entrepris spécialement en 1957 et en 1958 ont largement contribué à stimuler ce qui est essentiel à notre prospérité, à savoir une activité indépendante et vigoureuse dans le domaine économique.

Les gouvernements des provinces, ainsi que les offices qu'ils ont mis sur pied, ont réalisé un excellent travail. Cependant, je le sais, les provinces diront à l'unanimité que l'action du gouvernement fédéral, l'organisme qui doit se préoccuper d'égaliser les possibilités économiques de la région, leur a donné un bon coup d'épaule au départ. J'espère que la diminution de la somme ne découragera pas ceux qui, dans la région même, suivent, sans se laisser dépasser, le rythme de notre progrès. Comme mon honorable ami de Kings l'a signalé, cela exige l'effort soutenu de tous, à tous les paliers du gouvernement ainsi que du secteur privé de notre économie. J'aurais aimé que les principaux cotiseurs aient été un peu plus, je ne dirais pas bienfaisants, mais généreux, quant à la somme assignée au Fonds.

L'hon. M. Pickersgill: J'aurais quelques mots à dire pour répondre au député de Queens. D'abord, il n'a certainement pas voulu dire qu'il y avait diminution, car lorsqu'on ajoute 50 millions à 100 millions, je ne vois pas où il y a diminution. Le montant total équivalra à une augmentation de 50 p. 100 au bout de 3 ans. Je m'abstiendrai de commenter l'augmentation par comparaison au fonds créé lorsque le projet de loi a été présenté pour la première fois.

L'hon. M. Flemming: Il n'y avait pas de limite.

L'hon. M. Pickersgill: Il n'y a pas de limite au néant, comme l'a dit si sagement le député. Quoi qu'il en soit, je ne veux pas amorcer de controverse à ce sujet. Nous avons estimé qu'il devait exister un fonds et que s'il était utilisé judicieusement, nous soulèverions de nouveau la question au Parlement et demanderions de le regarnir.

Les députés conviendront, je crois, que je me suis intéressé vivement au travail de l'Office, et je suis sûr que le député de Kings admettra que lorsqu'il était membre de l'Office, aucun des projets qui ont été soumis à l'Office n'a été rejeté en raison du manque d'argent, même si, aux yeux de l'Office, nombre d'entre eux, pour d'autres raisons, n'étaient pas opportuns ou pratiques au moment où ils lui ont été soumis. J'espère que ces 50